EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : **1er juin 2017**

Présidence : **M. Aitor Ibarrola**

Objet : **Préavis n° 2017/04** – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 8 – voies CFF/chemin de la Forêt

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2017/04,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 8, voies CFF/chemin de la Forêt ;

2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 317'000.00 TTC (trois cent dix-sept mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 ci-dessus ;

3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 50'000.00 HT (cinquante mille francs), selon les modalités décrites ci-dessus sous chiffres 7 et 8.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte n° 460.5620.064 « Sorge, secteur 8, voies CFF/chemin de la Forêt », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 23 mars 2017.

Ecublens (VD), ainsi délibéré en séance du 1er juin 2017.

Le Président

Aitor Ibarrola

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano